

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ING Multi-Asset Income Fund

un Compartiment d'ING Fund

Classe : **PB** (Distribution) LU1857285107

La SICAV est gérée par ING Solutions Investment Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment est d'offrir aux investisseurs une exposition mondiale aux marchés obligataires, monétaires et d'actions de tous les secteurs en investissant via des Organismes de Placement Collectif (« OPC ») ouverts et des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (« OPCVM ») ouverts ou via des liquidités ou des quasi liquidités.

Le Compartiment cherche à investir dans le but de fournir des revenus aux investisseurs.

Le rôle du Gérant est de sélectionner des OPC/OPCVM dont les stratégies d'investissement sont complémentaires et qui garantissent une performance constante par rapport à l'objectif. Investir via des OPC/OPCVM dont les politiques d'investissement sont complémentaires permet une certaine dilution du risque inhérent à un unique gérant d'OPC/OPCVM. L'horizon d'investissement est le long terme.

La méthode de sélection des OPC/OPCVM tient compte (1) de l'identification des classes d'actifs et des zones géographiques en fonction de leur potentiel de génération de revenus, (2) de l'identification des OPC/OPCVM éligibles dans une large gamme de gestionnaires d'actifs tiers, (3) des résultats des analyses quantitatives et qualitatives sur les OPC/OPCVM ciblés, et (4) de l'impact de ces OPC/OPCVM ciblés sur le portefeuille du Compartiment.

Le Compartiment peut chercher à s'exposer à l'immobilier, uniquement de manière indirecte par le biais d'investissements dans des OPCVM. L'exposition de ces OPCVM est obtenue via des investissements dans des valeurs mobilières qui tirent l'essentiel de leurs revenus du secteur immobilier.

Les actifs du Compartiment sont soumis entre autres à des risques liés à l'investissement dans des OPC/OPCVM et à divers risques (évolution des taux d'intérêt, inflation, etc.) comme détaillé à la section 6. « Alertes sur les risques » du Prospectus, de telle sorte qu'aucune garantie ne peut être donnée sur la performance du Compartiment.

Restrictions d'investissement : (i) le Compartiment peut investir entièrement dans des parts d'OPC/OPCVM éligibles, étant entendu que la règle prévue à la section 4.3 VI du Prospectus s'appliquera ; (ii) le Compartiment peut investir dans des ETFs (Exchange Traded Funds), qui sont exclusivement des ETFs d'OPCVM ; (iii) les investissements dans des OPC/OPCVM ouverts investissant dans des actions et dans des instruments dérivés sur actions de tous les secteurs représenteront entre 0 % et 65 % des actifs nets du Compartiment ; (iv) les investissements dans des liquidités ou des quasi liquidités tels que les dépôts et les OPC/OPCVM ouverts investissant dans des titres à revenu fixe et des instruments du marché monétaire varieront de 35 % à 100 % des actifs nets du Compartiment et les liquidités ou quasi liquidités représentant un maximum de 1/3 des actifs nets du Compartiment ; (v) le Compartiment peut également investir dans des OPCVM dont l'objectif principal est de rechercher une exposition à l'immobilier (max. 20 % de ses actifs nets) ; (vi) le Compartiment n'investira pas, indirectement par l'intermédiaire d'OPC/OPCVM ouverts, plus de : 50 % de ses actifs nets dans des obligations à haut rendement (« non investment grade »), 10 % de ses actifs nets dans des obligations en détresse ou en défaut, 20 % de ses actifs nets dans des titres adossés à des actifs (« ABS ») et des titres adossés à des créances hypothécaires (« MBS ») ; (vii) le Compartiment n'investira directement ni dans des titres adossés à des actifs ni dans des titres adossés à des créances hypothécaires.

Il n'est actuellement pas permis d'investir dans des instruments dérivés ni de recourir à des techniques de gestion de portefeuille efficace. Si cela devait se produire à l'avenir à des fins de couverture ou de gestion efficace du portefeuille, la présente section serait modifiée en conséquence.

Dans l'intérêt des investisseurs et sous réserve d'une diversification appropriée, le Compartiment peut, pour une période limitée (maximum un mois) et en raison de conditions de marché particulières, détenir 100 % des actifs nets en liquidités et quasi liquidités, comme des dépôts, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires.

Vos actions seront des actions de distribution.

L'investisseur peut demander un rachat d'actions chaque jour, conformément à la section concernée du Prospectus du Fonds.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, À risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Compartiment sur une période de 5 ans.

La Catégorie de risque 4 reflète des gains et/ou des pertes potentiels modérés pour le portefeuille. Cela est dû à des investissements dans des titres à revenu fixe, des instruments du marché monétaire et des actions.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique ne constituent pas une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque associée au Compartiment n'est pas garantie et pourrait évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Compartiment non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de devise : le Compartiment investit sur des marchés étrangers. Les variations du taux de change, qui peuvent entraîner des hausses ou des baisses de la valeur de votre investissement, peuvent avoir un impact sur celui-ci.

Risque de taux d'intérêt : une hausse des taux d'intérêt peut induire une baisse de la valeur des titres à revenu fixe détenus par le Compartiment. Le prix et le rendement d'une obligation ayant une relation inverse, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de crédit : le Compartiment investit dans des obligations, des liquidités et autres instruments du marché monétaire. Il existe un risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.

Risque de liquidité : un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Compartiment en cas d'incapacité de celui-ci de conclure des transactions aux moments et aux prix souhaités.

Risques financiers, économiques et politiques : Divers facteurs, y compris, notamment, le développement du marché financier, le développement économique des émetteurs qui sont eux-mêmes touchés par la situation économique mondiale générale, ainsi que les conditions politiques et économiques caractérisant chaque pays ont un impact sur les instruments financiers.

Frais

Les frais et commissions sont utilisés pour couvrir les coûts opérationnels du Compartiment, y compris la commercialisation et la distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	8,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	1,43 %
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

Pour de plus amples informations sur les frais du Compartiment, veuillez vous reporter aux sections correspondantes du prospectus, disponible à l'adresse www.ing-isim.lu.

Performances passées

Des informations sur les performances passées seront fournies après la clôture du premier exercice financier.

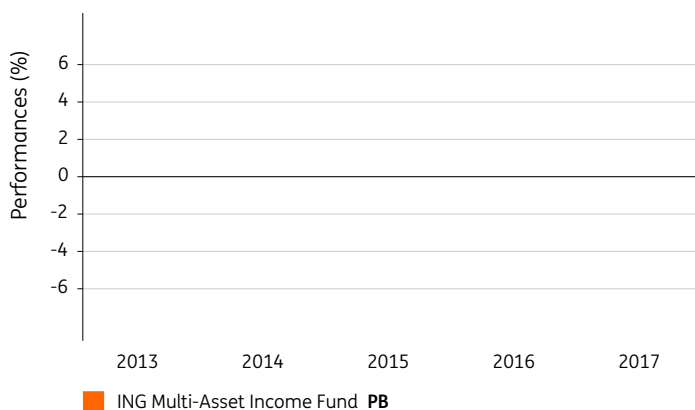
Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 2018

Date de lancement de la classe d'actions : non émise.

Devise de référence : Euro.



Informations pratiques

Dépositaire : ING Luxembourg S.A.

Le dernier prospectus et les documents réglementaires périodiques les plus récents, de même que toutes les autres informations pratiques, sont gratuitement disponibles en anglais auprès de la Société de gestion ING Solutions Investment Management S.A., 26, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg ou sur le site internet www.ing-isim.lu.

Le Compartiment propose d'autres classes d'actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

La valeur nette d'inventaire est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération actuelle de la Société de gestion, à savoir une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages et, le cas échéant, la composition du comité de rémunération, peuvent être obtenus sur le site internet <http://www.ing-isim.lu/en/communication/policies> et un exemplaire papier est gratuitement disponible sur simple demande au siège social d'ING Solutions Investment Management S.A.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Comme les actifs et passifs de chaque Compartiment du Fonds à compartiments multiples sont ségrégués de par la loi, seuls les profits et pertes du Compartiment ont un impact sur votre investissement.

Les investisseurs peuvent demander de convertir tout ou partie de leurs actions de toute classe d'un Compartiment du Fonds en actions d'une autre classe de ce Compartiment, ou d'un autre sous réserve des dispositions du prospectus.

La responsabilité de la Société de gestion ING Solutions Investment Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion ING Solutions Investment Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Le présent document d'informations clés pour l'investisseur est exact et à jour au 23 juillet 2018.